

Au conseil communal de Prangins

Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis no 45/09

Demande d'un crédit de Fr.54'000.- en vue de la rénovation d'une salle dans le bâtiment de l'ancienne administration.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission, composée de Mme Martine Schmäh ainsi que de Mrs Willy Gauchat, Christophe Perret, Dan Niculescu et Gérard Mosset s'est réunie le 16 avril 2009.

Monsieur le Syndic H.R. Kappeler et Madame la municipale V. Seematter sont venus nous présenter le préavis avec la visite du local ainsi que de répondre à toutes nos questions. Nous les remercions de leurs disponibilités.

Ce bâtiment construit en 1868 a vu bien des citoyens entrés dans ses murs, et aussi bien des transformations. La salle dont la demande de crédit de rénovation en est la preuve.

En effet, d'abord salle d'école infantine puis local pour l'administration et enfin local à disposition de la jeunesse. L'entretien de ce local fut pendant toutes ces années très aléatoire et toujours provisoire.

Depuis un certain temps inoccupé, elle mérite une nouvelle fonction à long terme.

Surtout aux besoins scolaires. Cette salle de 70 m² pourra servir à plusieurs fonctions dont en priorité pour les repas d'élèves, et aussi pour certaines animations.

Nous nous sommes penchés sur les soumissions. La commission estime que la municipalité peut se tenir aisément aux coûts de ces travaux. Nous avons aussi remarqué que les entreprises mandatées sont de Prangins autant que possible et des communes avoisinantes.

La commission estime que ces travaux sont nécessaires et son coût correct.

En conclusion,

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Prangins

Vu le préavis municipal No45/09 concernant la demande d'un crédit de Fr, 54'000.- en vue de la rénovation d'une salle dans le bâtiment de L' ancienne administration.

Vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

Où les conclusions de la commission chargée d'étudier cet objet,

Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- 1) d'adopter le préavis municipal No 45/09 concernant la demande d'un crédit de 54'000.- en vue de la rénovation d'une salle dans le bâtiment de l'ancienne administration,
- 2) d'accorder un crédit de Fr.54'000.- pour la réalisation des travaux en question,
- 3) de financer cette opération conformément aux dispositions de l'art.17, lettre h. du règlement du conseil communal, et de porter au budget de fonctionnement les frais y relatifs,
- 4) de porter au budget de fonctionnement, durant 10 ans, la somme de Fr. 5'400.-, par année, au titre d'amortissement de l'ouvrage.

Prangins, le 16 avril 2009

Martine Schmäh



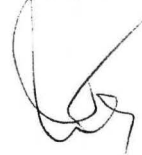
Willy Gauchat



Christophe Perret



Dan Niculescu



Gérard Mosset (rapporteur)

